

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal 45
Membres en exercice 45
Présents ou représenté.e.s
à la séance 41
Absent.e.s 4

Délibération n°2021-12-13-MDC
Subvention complémentaire à l'association
Revivre

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, **seize décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
Mme BOUHADA	a donné mandat à	M. GUENICHE
M. BRUNET	a donné mandat à	Mme CHARDIN
M. CLERGET	a donné mandat à	Mme GAUTHIER
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
M. NOMBO-POATY	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	Mme CAZALS

ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON, M. DAUMONT-LEROUX, Mmes INDJA, ANSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame FENASSE ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le budget de la Commune, le Code général des Collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L.1115-1 alinéa 2,

CONSIDERANT l'engagement de la Commune dans l'accueil des réfugié.e.s,

CONSIDERANT le partenariat établi de longue date avec l'association Revivre sur la question spécifique de l'accueil des réfugié.e.s syrien.ne.s,

CONSIDERANT la mise en place par l'association d'un programme pilote en faveur de l'insertion professionnelle pour les réfugiés statutaires qu'elle soutient,

SUR avis de la Commission des finances,

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article 1 : Le versement d'une subvention complémentaire de 5 000 € à l'association **Revvivre**.

Article 2 : L'inscription des crédits au budget primitif 2021, art.65

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire



Pour le Maire,
l'Adjointe Déléguée
Anne KLOPP

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le **23 DEC. 2021**
Publication **23 DEC. 2021**
le
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire



Pour le Maire,
l'Adjointe Déléguée
Anne KLOPP